

Nous ne résistons pas à l'envie d'évoquer ici la lettre ouverte envoyée par Jean-Claude Lefort à Manuel Valls en réaction à ses propos envers les Roms. Ancien député PCF (de 1988 à 2007), Jean-Claude Lefort est aussi et surtout fils de Manouche. Son père, manouche et français, a perdu la vie, comme tant d'autres, en allant combattre le franquisme en Espagne en 1936. Quand la seconde guerre mondiale a éclaté, ils sont très nombreux, les Manouches, Tsiganes et Espagnols à s'être engagés dans la Résistance sur le sol français. Pour la liberté des peuples, les Roms ont combattu. C'est ce que Manuel Valls semble avoir oublié et que l'ancien député a voulu lui rappeler. Comme il a aussi voulu rappeler au Ministre de l'Intérieur que celui-ci, d'origine espagnol, avait « vocation » à rentrer dans son pays à la mort de Franco. Il ne l'a pas fait et a été naturalisé français en 1982. « Je comprends parfaitement ton souhait de devenir français, » écrit Jean-Claude Lefort. Qui s'étonne dans le même temps que Manuel Valls fasse ainsi la distinction entre des populations qui font partie de la même espèce humaine. Certains auraient donc vocation à être naturalisés, d'autres, vocation à rentrer chez eux. Heureusement pour lui, Manuel Valls faisait partie de la « bonne » catégorie.

A retrouver en intégralité sur : www.leruse.fr

Conseil municipal extraordinaire : un engagement fort pour Calaire

C'est l'annonce faite par le maire de Calais, Natacha Bouchart, de verser un million d'euros pour la société Calaire Chimie, qui aura motivé la convocation de ce conseil extraordinaire. Un conseil qui aura permis à chacun de s'exprimer abondamment avant, pendant et après ; aux salariés qui l'auront souhaité d'assister à la séance pour se rendre compte.

Les commentaires qui ont précédé le conseil ont oscillé entre : annonce politicienne démagogique, illégalité de la démarche, nécessité d'agir.

Quant au conseil lui-même, il permit à chacun de réaffirmer ses positions. Natacha Bouchart restait campée sur sa volonté d'attribuer coûte que coûte un million d'euros. Philippe Blet, lui, nous parla d'incendie et de camions de pompiers. Jean-Marc Ben fit remarquer qu'il comprenait la volonté d'aider, mais qu'il s'interrogeait sur la légalité de la décision. Il faisait également remarquer que cette décision pourrait à l'avenir en appeler d'autres. Le PS, par Caroline Matrat-Maenhout, revint fortement sur la légalité, s'interrogea sur une telle attribution en cette période particulière de pré-élections municipales, appela à collaborer davantage avec la Région compétente en matière économique.

Quand vint son tour, Jacky Hénin expliqua qu'il était impératif de rappeler la genèse de ce dossier pour bien comprendre pourquoi nous en étions là, pour replacer les responsabilités de chacun dans ce dossier, pour réaffirmer qu'il ne fallait pas perdre de vue l'objectif essentiel : être utile aux 195 salariés et à leurs familles. Une longue intervention, documentée, explicitée avec passion. Une intervention que vous retrouverez sur notre site en intégralité (www.leruse.fr).

Il conclut par : « Madame le maire, je souhaite que ce conseil puisse d'une voix particulièrement forte, dire : ça suffit ! (...) Que ce conseil à l'unanimité demande à la justice et à l'État d'exiger les paiements promis dans le cadre de l'accord transactionnel entre les actionnaires (...) Que le ministère du redressement productif fasse le travail pour lequel il a été créé. (...) Nous pouvons à l'unanimité de ce conseil, dire que nous entendons participer, avec les autres collectivités engagées par la compétence économique, à tout projet de reprise préservant le maximum d'emplois. Dans le respect des intérêts des contribuables locaux, cela va mieux en le répétant... »

Malgré toutes ces interventions, Madame Bouchart s'apprêtait à vouloir faire voter quand même la délibération prévoyant l'apport d'un million d'euros. Caroline Matrat demandait alors une suspension de séance qui lui était accordée. L'ensemble des conseillers allait se séparer pour quelques minutes et l'on s'acheminait le plus sûrement du monde vers le vote par la seule majorité de la délibération initiale.

C'était sans compter sur Jacky Hénin qui ne lâchait rien et redemandait la parole pour quelques minutes. Avec des mots

simples mais précis, il appela à la responsabilité : « que diront demain les citoyens de cette ville quand ils liront dans la presse que leurs élus ont voté une subvention alors qu'ils savaient parfaitement qu'elle était illégale ? Que diront les salariés de Calaire quand ils comprendront que l'argent qui leur a été promis

Nous devons avoir le sens de la responsabilité !

n'arrivera jamais ? Et si par le plus grand des hasards cette subvention était votée, le fait qu'elle soit attribuée à l'actuelle société équivaldrait à brûler sur la place publique un million d'euros ! Ce n'est pas possible, nous devons avoir le sens de la responsabilité ! » Le Député européen proposa alors de retravailler la proposition de délibération. La suspension de séance pu alors démarrer.

Elle durait et aurait probablement pu durer longtemps si Jacky Hénin n'avait pas pris l'initiative de formuler des propositions concrètes. Des propositions qui seront, après réflexions et légères modifications, acceptées.

Ainsi, l'ensemble du conseil municipal à une abstention près, a pu voter un engagement fort à soutenir les salariés de Calaire Chimie sans que le contribuable ne se voit dépouillé d'un million d'euros.

Le bon sens et la volonté de servir Calais l'auront emporté, et c'est bien !

Le dessin



On y pense

On l'a déjà écrit ici même plusieurs fois, mais on va continuer jusque fin décembre, parce que c'est aussi notre rôle : si vous ou l'un de vos proches (le petit-fils qui a eu 18 ans cette année par exemple, posez-lui donc la question) n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales, vous avez jusqu'au 31 décembre. Et c'est au service état civil de la mairie que ça se passe. Faites-le savoir autour de vous...

On y pense

Vous pouvez d'ores et déjà noter la date du prochain Conseil municipal, il aura lieu

Le mercredi 6 novembre
18 h 30
Hôtel de ville de Calais

Comme d'habitude on ne peut que vous inciter à venir assister aux débats, toujours très instructif pour se rendre réellement compte du comportement des uns et des autres.

On le note

L'Atelier a repris ses bonnes habitudes. Chaque vendredi à partir de 18 h, vous pouvez donc venir à l'Atelier prendre un verre entre copains, papoter, taper le cartons ou même, soyons fous, parler politique... Il en faut pour tous les goûts...

Ouverture de l'Atelier
Tous les vendredi soir
à partir de 18 h
Bd de l'Egalité

La promesse d'une ville : un exemple à suivre

Une fidèle lectrice du Rusé par ailleurs également spectatrice régulière du Channel, s'est empressée de nous faire part de son sentiment au lendemain de la conférence à laquelle elle a assisté à la scène nationale ce samedi 19 octobre. François Delarozière y avait en effet été invité pour y présenter sa vision de l'aménagement urbain et le travail qu'il effectue en ce moment à la Roche-sur-Yon en Vendée.

Petits films vidéos à l'appui, celui-ci expliquait au public présent sa vision d'un urbanisme différent et dissertait sur le projet d'aménagement de la place Napoléon à La Roche-sur-Yon : « L'objectif était de développer en même temps un projet touristique et culturel qui ramène le public en ville, et un projet de structures en mouvements qui fasse appel à l'imaginaire et puisse être utilisées par tout un chacun. »

Et notre lectrice de nous écrire : « Je suis restée ébahie de tant d'originalité. Le projet consiste, entre autres, à rendre l'espace public agréable, à ramener la nature en ville. C'est dans ce cadre qu'est venu s'inscrire le projet d'installer toutes sortes d'animaux en lien avec la campagne



d'Égypte ou le territoire : hippopotame, crocodile, grenouilles, poissons géants... Des animaux articulés, qui constituent en eux-mêmes un spectacle. Ceux qui se souviennent de l'araignée ou des géants auront une petite idée de ce dont il s'agit. Quand j'ai vu ce qui était fait à la Roche-sur-Yon et quand j'ai entendu les explications de François Delarozière, je n'ai pas pu m'empêcher de faire un parallèle avec ce qui avait été fait à Calais. Le projet de La Roche, qui, j'en suis sûre, va faire venir sur la place Napoléon de nombreux habitants de la Région et très certainement de bien d'autres régions de France (moi-même ça m'a donné l'envie d'aller admirer ces animaux de plus près), a coûté 12 millions d'euros. A Calais, la rénovation de la Place d'Armes et des 3 rues adjacentes auront coûté 26 millions d'euros. Et je ne suis pas sûre que la simple statue des époux De Gaulle, aussi célèbres qu'ils puissent être, devienne un jour un atout touristique aussi enviable. Mais nos élus ne risquent pas de s'inspirer de ce qui se fait ailleurs, car seul Jacky Hénin, dont on connaît l'attachement au Channel, était présent.»

Poil à gratter

Anonyme

Pierre Fa, ancien président de SeaFrance, et Nord Littoral poursuivis en diffamation par l'ancien syndicat CFDT Maritime Nord, ça valait bien une page dans l'édition datée du 16 octobre du même journal. Un compte-rendu d'audience parfaitement « objectif » comme vous vous en doutez et sur lequel nous ne reviendrons pas. La CFDT a forcément tous les torts et le journal a, lui, tous les droits au nom de la sacro-sainte liberté de pensée. Non, ce qui nous a le plus interpellé dans cet article, c'est qu'il est anonyme. Eh oui, aucun journaliste n'a eu le courage de signer cette très longue chronique. Sans doute par peur des « représailles » que les méchants syndicalistes n'allaient pas manquer de leur faire subir...
Bouhhh !

Alliance « normale » ?

L'alliance entre les verts et les socialistes serait donc « normale ». Soit. S'ils le disent. Pourtant quand on y regarde de plus près, les désaccords entre les uns et les autres sont de plus en plus nombreux au niveau national. Sur le nucléaire, la promesse de fermeture de 24 centrales nucléaires en échange du soutien des verts pour les présidentielles est morte et enterrée. Sur le projet d'aéroport de Notre-Dame des Landes, plusieurs élus écologistes (Cécile Dufflot, Noël Mamère à l'époque encore « Vert ») s'étaient élevés contre l'intervention policière pour expulser les

opposants. Le projet n'est pas abandonné. Sur le gaz de schiste, les écologistes ont pour l'instant gagné le bras de fer qui les oppose au Gouvernement sur ce sujet. Statu quo, la question même de la recherche de méthodes d'extractions « propres » a été repoussée. Quant à la mise en place de la taxe écologique réclamée à cor et à cris par les écologistes, elle a été repoussée à 2016. « Inacceptable » selon François de Rugy, co-président du groupe EELV à l'Assemblée Nationale. Bizarrement ils n'ont pas encore quitté le Gouvernement. Alors, « normale » l'alliance entre les Verts et le PS ? Pas vraiment... De là à penser qu'à Calais leur seul point commun soit leur antipathie pour les cocos en général et Jacky Hénin en particulier, il n'y a qu'un pas...

Et ils sont où ?

Ce samedi était organisée une manifestation de soutien au lendemain de l'annulation, par la mairie, du Festival Uni'son. Environ 150 personnes, dont de nombreux jeunes, ont défilé de Calais-Nord jusqu'à la mairie de Calais pour montrer leur mécontentement. Un seul élu était présent lors de ce rassemblement : Jacky Hénin. Alors question : où étaient donc ceux qui se déclarent fervents défenseurs des libertés ? Où étaient les autres élus de gauche : socialistes, écologistes ? Absents, comme lorsqu'une manifestation avait été organisée après la mort tragique de Clément Méric. Plus étrange encore : la MPT, pourtant co-organisatrice de la manifestation

interdite, n'était elle non plus pas représentée...

L'art de l'explication

Le Front national reprend à Brignoles un canton qu'il avait déjà eu, qu'il avait perdu après annulation de l'élection, dans un taux d'abstention au premier tour de 66 % et au second tour de 55 %, et pour les médias, c'est une importante victoire du FN. Aux Etats-Unis, régulièrement près de 70 % des citoyens s'abstiennent et c'est toujours une grande victoire pour le candidat arrivé en tête. Calaire Chimie : les salariés s'expriment sur leur volonté de participer à un projet de coopérative. 65 % de participation (128 participants sur 191 présents à l'effectif). Le résultat : 86 pour un projet de coopérative, 40 pas favorables, cela fait 68 % en faveur du projet. Et d'aucuns de déclarer que le projet n'emporte pas l'adhésion. Que le projet ne fasse pas l'unanimité est une certitude, que tous les salariés n'aient pas voté est une autre certitude. Pourquoi les salariés de Calaire seraient-ils à l'écart des phénomènes qui traversent la société française ? En attendant, pour un dossier mené au rythme d'un cheval au galop, sans beaucoup de temps et de moyen, être finalement soutenu par 68 % des suffrages c'est pas mal du tout. Un score pour lequel signeraient bon nombre de femmes et d'hommes politiques si on leur demandait leur avis.

Coups de griffe

Manque d'inspiration ?

Christophe Duffy ferait bien de se calmer un peu. Et ne pas perdre de vue que la victoire de la gauche ne se fera qu'en cas d'alliance PS-PC. Ne lui en déplaise. Il ferait peut-être bien aussi de jeter un œil sur le programme de Jacky Hénin. Il verrait alors que l'homme est beaucoup plus « écolo » que beaucoup ne le prétendent. Le pire c'est que le représentant d'EELV va jusqu'à insinuer que Jacky Hénin aurait « piqué » aux Verts l'idée d'une cuisine centrale. Sauf que le programme de la liste « Calais d'abord, Calais encore, Calais toujours » est en ligne depuis un bon moment et a même été donné à la presse dans la foulée. Ce qui n'est pas le cas pour celui du PS comme le confirmait *La Voix du Nord* : « Les grandes lignes de leur programme commun sont désormais définies. Elles ne sont pas encore connues ». (16-10-2013). Leur site est d'ailleurs « en construction ».



On peut en revanche vous dire que des sympathisants socialistes ont participé à des réunions de quartier organisées par la liste « Calais d'abord, Calais encore, Calais toujours » pour pouvoir récupérer ledit programme. Il faut croire qu'ils manquaient d'idées et avaient besoin d'inspiration. Alors maintenant qu'ils essaient de s'en approprier la paternité, on ne leur en veut même pas... C'est que l'idée était bonne. C'est juste pas très classe... Mais bon... Pour dégager Hénin en 2008 ils ont fait bien pire...

Dernière précision : voilà encore quelqu'un qui critique Jacky Hénin sans l'avoir jamais rencontré... Bizarre, non ?

Ah, la région !

Plusieurs fois citée à l'occasion du conseil municipal de mercredi, elle aura probablement entendu ses oreilles siffler. Excepté l'organisation de quelques tables rondes, on ne peut pas dire que son implication dans le dossier aura été des plus franches. C'est tellement vrai que les salariés attendent encore une réponse claire à leur dernière demande de rencontre, ont pu constater combien il apparaissait compliqué d'obtenir une aide financière pour financer le dossier de Scop. Une aide qui sera versée, précisons-le quand même. La Région et son vice-président, Pierre de Saintignon, qui aurait mieux fait de s'abstenir d'envoyer un mail en date du 18 octobre à 13 h 02. Un mail que l'on peut résumer de la manière suivante : explique-moi ce dont tu as besoin, je t'expliquerai comment t'en passer !

Alors que les salariés s'apprentent à passer devant le tribunal de commerce de Boulogne-sur-Mer et cherchent à consolider leur dossier de Scop, on leur explique tout ce qu'on ne pourra pas faire pour eux. On indique aux salariés que la délibération de la ville de Calais d'octroyer 1 million d'euros ne peut prendre que la forme d'une avance remboursable. Des salariés qui savent que cette délibération n'a pas été rédigée dans la forme et qui s'interrogent sur la capacité de la Région à s'informer auprès des siens. Rassurons-nous, le vice-président De Saintignon propose quand même de mobiliser une avance remboursable au taux de 8 %. Comme on dit chez nous : « ben la Région, elle attachero pas sin kien avec des saucisses ? »